



Parcours de vie des enfants confiés à la protection de l'enfance et agentivité

Pierrine Robin

► To cite this version:

Pierrine Robin. Parcours de vie des enfants confiés à la protection de l'enfance et agentivité. PARCOURS EN ACCUEIL FAMILIAL, 2019. halshs-02439629

HAL Id: halshs-02439629

<https://shs.hal.science/halshs-02439629>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Parcours de vie des enfants confiés à la protection de l'enfance et agentivité

Pierrine Robin

Dans un contexte de reconfiguration des principales structures de socialisation, d'accroissement et d'apparition de nouvelles inégalités, les parcours de vie se font en population générale de plus en plus fluctuants. Mais, alors même que les supports sociaux sont ébranlés¹, les individus sont sommés par différentes institutions du champ social de construire des parcours linéaires. Dans ce contexte, la responsabilité des individus s'alourdit dans la conduite de leurs transitions, la construction du sens de leur trajectoire et de leur identité. Ceci est particulièrement vrai des parcours de vie des enfants et jeunes confiés à la protection de l'enfance, fortement soumis aux changements et aux discontinuités. Dans le champ de l'enfance protégée², où des enfants « dits en danger », sont retirés provisoirement ou durablement de leur famille, suite à une intervention de la puissance publique, et confiés à des éducateurs ou des assistants familiaux rémunérés, les chercheurs se sont attachés à saisir les effets de l'événement du placement sur la recomposition des différents espaces sociaux traversés par l'enfant et en lien avec les différents acteurs avec lesquels l'enfant est relié. Mais dans la littérature scientifique, les notions de parcours et de possibilité d'action pour les enfants ont encore peu été reliées, dans un contexte où pourtant le renforcement des capacités d'agir des enfants sont perçues comme un moyen de sécuriser leurs parcours. Face au constat de trop nombreuses ruptures émaillant les parcours des enfants confiés, la réforme du 14 mars 2016 vise le renforcement de la participation de l'enfant à l'élaboration de son projet, l'encadrement de ses déplacements au sein des structures d'accueil et le renforcement des prérogatives des adultes qui l'accueillent. Ainsi, comme le souligne B. Zimmermann³, en politique, le parcours prend des allures performatives. Il permet, par l'artefact de l'injonction à la linéarité, de traduire des événements discontinus en un ensemble continu. Mais au-delà de l'injonction à la linéarité, on observe de fortes tensions entre la visée et ses déclinaisons concrètes, reposant principalement sur des jeux d'acteurs, pour leur réalisation. De plus, suivant le souhait de rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs parcours, la tentation est grande d'aller vers leur plus grande responsabilisation. Or, pour bien des enfants, des jeunes, et même des professionnels, le parcours reste semé d'obstacles et repose sur des stratégies de débrouillardise⁴.

Contrairement à cette appréhension politique, l'acceptation scientifique du terme de parcours permet d'être attentif à la subjectivité des individus, exprimée à travers des récits de vie⁵. Ce terme permet de rendre compte des inégalités de supports dont disposent les individus pour construire leur chemin selon leur contexte de vie. À la différence d'une conception intentionnaliste, il met en intrigue des choix personnels, mais aussi des non choix ou encore des choix contraints. De plus, il permet de rendre compte du poids des contraintes normatives, des conditions matérielles, mais aussi des politiques d'encadrement et de protection sociale dans le cadre desquels les individus dessinent leurs parcours. De plus, le concept de parcours permet de relier les dimensions de temporalisation et d'action. En effet, d'après la théorie des

¹ R.Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, 494 p.

² Elisabeth Callu et Isabelle Frechon, « De la prise en charge à l'autonomie... », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°8 | Automne 2009, mis en ligne le 07 janvier 2010, consulté le 07 mai 2016, <http://sejed.revues.org/6447>.

³ B. Zimmermann, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2013, 250 p.

⁴ *Ibid.*

⁵ D. Bertaux, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1997, 127 p.

parcours de vie *life course theory* développée par G. Elder⁶, la compréhension des parcours de vie fait intervenir à la fois le temps historique *time and place*, la temporalité spécifique d'une vie et du moment où des événements particuliers se produisent *timing*, l'interdépendance entre les vies individuelles *linked lives* et l'action de l'acteur, notamment sa capacité à faire des choix entre des opportunités contraintes *agency*.

Le concept d'*agency*⁷ a été développé, lui dans les *Childhood Studies* pour comprendre le rapport que les enfants entretiennent à leur propre biographie et leur marge d'action. P. Garnier⁸ souligne la diversité des appréhensions du concept d'*agency*. Dans une première déclinaison, l'*agency* renvoie à une capacité individuelle d'agir de façon autonome⁹. La deuxième déclinaison désigne la capacité de l'enfant d'avoir prise sur les autres, mais aussi sur son environnement¹⁰. La troisième déclinaison s'intéresse, dans une perspective des droits sociaux et humains, aux capacités d'action de chaque enfant mais aussi de collectifs d'enfants, en tant que groupe social minoritaire, dans la transformation des structures sociales¹¹. Une quatrième déclinaison cherche à définir ses contraintes ou ses limitations en rapport à celle des adultes¹². Pour F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland¹³, il s'agit d'un système d'interaction en co-présence des enfants et des adultes. S. Punch¹⁴ montre, quant à elle, qu'il est possible pour une personne d'avoir une *agency* forte ou faible selon le temps et l'espace et selon ses différentes relations sociales et au cours de son parcours de vie. C'est pourquoi à l'intersection d'une sociologie du parcours de vie et d'une sociologie de l'enfance, nous souhaitons nous intéresser au rapport entre *agency* et parcours en protection de l'enfance.

Une méthode par les pairs

Pour étudier ce lien nous mobilisons des entretiens de parcours conduits avec des jeunes de 18 à 29 ans issus de la protection de l'enfance au temps de la transition à l'âge adulte. Les entretiens ont été réalisés par un collectif de 13 jeunes chercheurs pairs, eux-mêmes issus des dispositifs de Protection, auprès de 36 jeunes issus des dispositifs de Protection de l'enfance en Ile-de-France et dans le Nord.

Pour appréhender cette expérience sensible que représente l'épreuve de la sortie des dispositifs, nous avons choisi de recourir à une démarche d'enquête par les pairs. Cette approche, développée pour comprendre des groupes sociaux peu reconnus dans leur identité, est particulièrement appropriée pour explorer les questions d'affiliation. Dans notre recherche, nous avons fait le choix de ne pas sélectionner les chercheurs pairs, en basant leur

⁶ G. H. Elder, M. K. Johnson et R. Corsnoe, « The emergence and development of Life Course Theory », dans J. T. Mortimer, M. J. Shanahan, Michael J. (dir.), *Handbook of the Life Course*, New York, Springer, 2003, p. 3-19.

⁷ A. James et A. James, *Key Concepts in Childhood Studies*, London, Sage, 2008, 160 p., p. 9.

⁸ P. Garnier, « L'agency' des enfants. Projet scientifique et politique des 'childhood studies' », *Education et sociétés* 2015/2, n° 36, p. 159-173. DOI 10.3917/es.036.0159.

⁹ A. James, « Agency », dans J. Qvortrup, W.A. Corsaro, M.S. Honig (dir.), *Handbook of Childhood Studies*, London, Palgrave and Mac Millan, 2009, p. 34-45.

¹⁰ B. Mayall, *Towards a Sociology for Childhood. Thinking from Children Lives*, Buckingham, Open University Press, 2002, p.26.

¹¹ M.G. Wyness, « Childhood, Agency and Education Reform », *Childhood*-6(3), 1999, p. 353-368.

¹² D. Cook, *The commodification of childhood. The children's clothing industry and the rise of the child consumer*, London, Duke University Press, 2004.

¹³ F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland (dir.), « Reconceptualising agency and childhood : an introduction », p. 1-16, dans F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland, 2016, *op.cit.*

¹⁴ S. Punch, 2016, *op. cit.*

participation sur la simple manifestation d'un intérêt. En effet, comme les enfants et jeunes confiés ne représentaient pas un groupe homogène, nous souhaitions regrouper des chercheurs pairs aux profils variés pour accéder aux réalités des différents profils d'enquêtés. Chercheurs pairs et enquêtés ont été contactés par le biais d'institutions de protection¹⁵ et par le réseau d'interconnaissance des pairs. Les chercheurs pairs ont été formés aux méthodes d'enquête et ont participé à l'élaboration des questions de recherche, des outils de recueil et à l'analyse. Les treize jeunes chercheurs pairs, 7 hommes et 6 femmes, sont âgés de 18 à 29 ans. Venant de la région d'Ile-de-France et du Nord, 11 sur 13 sont issus des minorités visibles. Ils ont connu une expérience longue en Protection de l'enfance dans différentes institutions et selon divers modes de prise en charge (foyers, familles d'accueil, villages d'enfants). Le groupe est hétérogène en termes de formations obtenues – du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au master. Malgré son hétérogénéité, il s'agit d'un groupe plus socialement et scolairement doté que la moyenne en Protection de l'enfance. Le panel des 36 enquêtés compte 15 femmes et 21 hommes, autant de jeunes de 18 à 21 ans que de jeunes entre 22 et 26 ans, ainsi que 5 mineurs. Vingt jeunes sont issus des minorités visibles. Neuf sont entrés en prise en charge avant 6 ans, neuf entre 6 et 13 ans, et seize à partir de 14 ans. L'âge moyen du premier accueil est de 10 ans et demi et l'âge médian de 13 ans. Cet âge d'entrée induit des durées de placement très variables, de moins d'un an à plus de dix-sept ans. La durée moyenne de placement pendant la minorité est de 7 années. En ce qui concerne les types de lieux d'accueil, une très grande majorité des enquêtés a été prise en charge, au moins à un moment de son parcours en foyer. Un sur trois a été accueilli en famille d'accueil. Dans notre panel, la moitié des enquêtés a connu un à deux lieux d'accueil, tandis que l'autre moitié en a connu entre trois et cinq ou plus. Parmi les 31 enquêtés âgés d'au moins 18 ans, seulement deux n'ont pas bénéficié d'un CJM. Ce panel, sur bien des aspects, respecte les proportions de l'échantillon représentatif de l'étude ELAP, notamment en termes d'âge d'entrée, de durée moyenne de placement, et de la diversité des parcours d'accueil¹⁶.

Les reconstructions des récits à l'âge adulte sont plurielles et variables, mais l'étendue des variations n'est pas illimitée. En croisant des variables objectives (la situation familiale, l'âge d'entrée en placement, le temps de placement, la classe sociale et la race) et des variables subjectives (le sentiment de faire famille, de compter sur et pour, d'être reconnu), nous avons pu identifier trois parcours en protection de l'enfance avec les figures des liens noués, détachés et suspendus, correspondant à trois conceptions de l'agentivité (apprivoisée, anticipée, et contrariée).

La figure des jeunes aux liens ancrés : une agentivité apprivoisée

La première figure, celle des jeunes en configuration relationnelle de type liens ancrés, regroupe les récits les plus cohérents et réflexifs de notre corpus. Le langage utilisé par les

¹⁵ Cette recherche a été réalisée avec le soutien de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, du Conseil départemental du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, de la Fondation des Apprentis d'Auteuil et de l'Association SOS Villages d'Enfants.

¹⁶ Dans l'étude ELAP, l'âge moyen d'entrée en placement est de 9,6 ans dans le Nord-Pas-de-Calais et de 11,8 ans en Ile-de-France avec une durée moyenne de 8 ans dans le dispositif d'aide. 43 % des enquêtés majeurs dans le Nord-Pas-de-Calais et 58 % des enquêtés majeurs en Ile-de-France ont connu trois lieux de placement ou plus. Les deux tiers des jeunes ont connu au moins un placement en foyer. La moitié ont connu un placement en famille d'accueil. Sur l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans et interviewés en première vague d'enquête, 14 % sont sortis sans contrat jeunes majeurs, 15 % sont sortis avec un contrat jeune majeur court de moins d'un an et 71 % ont poursuivi au-delà d'un an de CJM. Cette étude montre par ailleurs, que seulement 13 % des jeunes confiés de 17 ans préparent un baccalauréat général contre 51 % de leur génération de référence. 40 % d'entre eux préparent un CAP contre 11 % dans la population générale (Frechon, Breugnot, Marquet, 2017).

enquêtés correspond à un code élaboré, fondé sur la rationalité et des significations universalistes. Il s'agit également des jeunes les plus diplômés de notre corpus. Ils poursuivent des études en CAP (certificat d'aptitude professionnelle), BAC pro (baccalauréat professionnel), BTS (brevet de technicien supérieur) ou en licence. Les jeunes aux configurations relationnelles des liens noués (n = 6) partagent des caractéristiques institutionnelles communes. Ils sont entrés très jeunes dans le dispositif (entre 6 mois et 6 ans), ont connu des accueils longs (entre 10 et 18 ans) et peu de déplacements (entre 0 et 3). Ils ont été accueillis en famille d'accueil (n = 3), en villages d'enfants (n = 2) et en foyer (n = 1). Ils ont peu ou pas de souvenirs d'une vie familiale antérieure au placement. On sait peu de choses de leurs univers familiaux de naissance. On entreperçoit des mondes de précarité, des décès et des problèmes de santé mentale de leurs parents. Les enquêtés ont le sentiment d'avoir trouvé un « chez soi », un « lieu-repère », au sein des milieux supplétifs. Mais une tension apparaît à la sortie du placement, entre un sentiment de continuité préservé ou de discontinuité forte. En réalité, ce sentiment de continuité ou de discontinuité a été construit dès l'entrée en Protection de l'enfance.

Un premier sous-groupe d'enfants exprime l'idée d'avoir été autorisé par leurs parents de naissance à investir les milieux supplétifs et par les accueillants à aller à la rencontre de leurs parents, en étant par exemple encourager par leur assistante familiale à aller voir « leur mère au pays » et interroger par leur mère du pays sur la santé de « leur mère de France ». Ils ont le sentiment d'être accompagnés par un collectif d'adultes et d'enfants dans les milieux supplétifs qui se situe dans la suppléance plus que dans la substitution. Ils ont construit des premiers liens pérennes et marqués par la confiance envers leurs accueillants, ce qui les autorise à cumuler d'autres liens avec leurs fratries, avec les enfants accueillis et les autres enfants présents dans leur environnement. Mais ces liens sont présentés davantage comme des liens ressources permettant la réalisation de soi, que comme des liens d'affiliation permettant de s'inscrire dans une lignée. Ayant intériorisé l'intérêt qui leur est porté, ils ont investi leur scolarité et sont en mesure de poursuivre un « projet » à la sortie des dispositifs. Ils ont le sentiment d'être accompagnés et sont reconnaissants de l'aide apportée par des personnes avec lesquelles ils entretiennent des relations affectives. Ils vivent la sortie des dispositifs comme une transition à laquelle ils ont le sentiment d'avoir été préparés par la découverte progressive de leur agentivité. En effet, n'ayant pas été acteur de leur entrée dans le dispositif, se concevoir comme acteur de sa sortie est un long processus de réappropriation. Leur mémoire se construit sur une part importante d'oubli (du passé, de leurs parents) pour permettre à quelque chose d'autre d'advenir dans le présent. Ils vivent leur rapport au temps sous la forme d'un présentisme absolu.

Partageant les mêmes caractéristiques institutionnelles (une entrée précoce et un placement stable), les enquêtés du second sous-groupe vivent la transition à l'âge adulte, dans un sentiment de discontinuité par rapport aux liens créés. Mais pour ce sous-groupe, l'entrée en protection s'est faite également dans la discontinuité. Ils ont eu le sentiment que des barrières physiques et symboliques étaient érigées par leur accueillant contre leurs parents. Ils ont reçu une grande attention pendant l'enfance et ont été l'objet d'un investissement affectif fort dans des relations plus substitutives que supplétives. Mais ils ont également été l'objet d'un désengagement tout aussi fort des figures éducatives à l'adolescence, au moment d'affirmer leurs choix politiques et intimes. Ayant le sentiment de ne pas être suffisamment reconnus dans leur lieu de placement, ils surinvestissent le travail scolaire. Mais, ce parcours ascendant les amène à transiter entre plusieurs classes sociales et à s'éloigner encore plus de leurs parents de naissance et de leurs accueillants. S'éloignant géographiquement, socialement et affectivement de leurs accueillants au moment de la transition à l'âge adulte, ils vivent la

sortie des dispositifs comme un couperet, une guillotine, un second abandon qui les renvoie à un sentiment d'inexistence. S'étant perçus comme les objets d'interventions paradoxales des adultes, se concevoir comme l'acteur de son parcours nécessite un long travail de réappropriation. La mémoire réflexive se construit pour ces enquêtés sur une recherche d'articulation entre le passé, le présent et l'avenir. C'est une mémoire de la réconciliation et de la reconnaissance, une fois les positions sociales acquises. Leur rapport au temps se caractérise par la planification, d'autant plus qu'ils n'ont plus confiance en l'aide et ont le sentiment de s'en sortir seuls.

La figure des jeunes aux liens détachés : une agentivité anticipée

Avec les récits des jeunes aux configurations relationnelles détachés ($n = 8$), on entre dans un tout autre monde subjectif. Ces récits sont les plus longs et complexes de notre corpus. Le langage des enquêtés repose sur un code restreint dans lesquels les métaphores et les énoncés particularistes, dépendant d'un contexte sont très présents. Ils sont en CAP, en BAC pro en alternance ou en licence, travaillent ou sont sans emploi. Leurs parcours sont racontés sous la forme de voyages initiatiques, d'épopées conquérantes, où l'expérience traversée est présentée comme une source d'apprentissages pour la vie et une source de transformation de soi.

Les jeunes aux configurations relationnelles des liens détachés sont entrés tardivement en Protection de l'enfance (vers 14 ans). Ils ont connu un premier temps de socialisation familiale dont ils gardent des souvenirs marquants. Ils ont été exposés longtemps à des situations familiales aux problèmes multiples et combinatoires, marquées par des séparations, des parentés dissociées, des enlèvements par l'un de leurs parents, des décès, des confiages, des situations sociales précaires (absence de nourriture, de vêtements, de soins), des violences intra familiales (coups, viol, être nié) avec des parents souffrant d'alcoolisme ou de dépression. Trois ont connu des parcours migratoires avec leurs parents, deux de manière non accompagnés. Ayant eu à plusieurs reprises le sentiment d'avoir risqué leur vie, ils savent ce à quoi ils ont échappé. Leur rapport au présent s'élabore sous la forme de l'urgence et de la survie. Pour ces jeunes qui se perçoivent déjà comme des adultes avant leur entrée en placement, la tension mise en scène à la sortie des dispositifs est celle d'une sortie anticipée ou précipitée.

Ceux qui ont connu des premières figures d'attachement sécurisées, malgré des milieux familiaux adverses, se présenteront comme les acteurs de leur entrée dans les dispositifs ainsi que des changements qui s'y produisent. Dans les milieux supplétifs, ils parviendront à recréer, sur des malentendus, le fil de tout petits liens avec des figures éducatives avec lesquelles ils entretiennent une relation de proximité-distance. Ces liens sont perçus comme les supports d'un accomplissement scolaire et de leur réussite professionnelle à la sortie des dispositifs. Ayant toujours su qu'ils devraient quitter les dispositifs d'aide, comme ils ont toujours su qu'ils ne vivraient pas toujours avec leur famille, ils ont le sentiment de s'être préparés à leur sortie, de l'avoir anticipée, tout en étant accompagnés dans une relation distanciée, mais chargée d'affects positifs. Ayant joué un rôle d'adulte dans leur famille de naissance et été moteur de leur entrée dans le dispositif, ils revendiquent un haut degré d'agentivité sur leur parcours et se présentent comme les acteurs des changements dans leurs parcours. Ils ont un rapport au temps caractérisé par la planification et l'anticipation à l'extrême.

Ceux qui ont connu les milieux familiaux les plus adverses et les plus avilissants, qui ont fait l'expérience réelle ou symbolique d'être niés, auront beaucoup de difficultés à percevoir la possibilité de tisser des liens dans les milieux supplétifs. En effet, les pairs autant que les

éducateurs leur apparaissent comme des figures inconsistantes, si ce n'est comme de nouveaux dangers. Ils font l'expérience d'affects négatifs de la part des professionnels et construisent progressivement un rapport contrarié à l'aide, en même temps qu'ils s'inscrivent dans une forme de désengagement scolaire. Ils ont le sentiment que tout leur a échappé, leur entrée dans le dispositif, comme leur sortie, qui prend la forme d'une exclusion précipitée, d'un stop, sans projet autre que celui de disposer d'un espace à soi. Ils cherchent alors à reprendre la main en organisant par eux-mêmes leur déménagement, suite à une exclusion, ou en « se ballottant » eux-mêmes à l'étranger pour s'attribuer une autre valeur, sous d'autres regards, sous d'autres tropiques. Ils semblent remettre leur destin entre les mains du hasard. Les récits des jeunes adultes aux configurations relationnelles des liens détachés sont construits sous la forme d'un avant et d'un après, mettant en scène un ici et un là-bas, un passage des ténèbres à la lumière ou des ténèbres aux ténèbres. La mémoire la plus mobilisée dans ces récits atemporels est la mémoire de reviviscence. C'est une mémoire des affects et des sensations qui permet de retisser un lien avec soi.

La figure des jeunes aux liens suspendus : une agentivité contrariée

Enfin, la figure des enfants aux liens suspendus rend compte des récits (n = 16) les plus incohérents de notre corpus mais aussi les plus courts. Il s'agit également des enquêtés les moins diplômés (Brevet, CAP) et de ceux qui ont le plus soumis à des discontinuités. Les enfants aux configurations relationnelles des liens suspendus rentrent dans les dispositifs d'aide autour de 11 ans, âge d'entrée dont on sait qu'il induit statistiquement les parcours les plus erratiques. Il s'agit du groupe ayant connu le plus de déplacements : deux à trois lieux d'accueil pour cinq d'entre eux et jusqu'à cinq et plus pour onze d'entre eux. Tous ont connu une prise en charge collective en foyer et six d'entre eux une variété des lieux d'accueil (foyer, famille d'accueil, lieu de vie, établissement de semi-autonomie). Leur topographie des lieux met en lumière une appréhension de l'espace en zigzags avec une circulation entre les milieux supplétifs et les milieux de naissance, entre les foyers de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les foyers de la Protection de l'enfance. Pour ceux dont les problématiques familiales sont les moins complexes, ces espaces traversés peuvent être des lieux très investis qui leur permettent de renouer avec leurs parents tout en construisant d'autres liens, avec des référents, des psychologues, des pairs et de réinvestir leur scolarité. Même si elle se joue dans un temps accéléré, ils se sentent accompagnés dans leur transition, à un moment où ils ont apprivoisé un sentiment d'agentivité et sont en mesure de poursuivre leurs « projets ». Ceux qui ont été blessés, niés, dévalorisés par leurs parents, traverseront ces lieux comme une suite d'espaces vides où se succèdent des supports peu disponibles et altérés. Ayant fait l'objet d'un investissement, puis d'un désinvestissement parental, ainsi que d'un investissement et un désinvestissement des milieux supplétifs, leur rapport à la scolarité entretient le même mouvement intermittent. Très contraints par les normes d'autonomie dans un État social actif et par la nécessité de s'insérer au plus vite, ils peuvent se prêter au rôle d'exécutant des projets qui ont été pensés pour eux, avec le sentiment d'être passivés et de subir leur vie. Ayant le sentiment d'être les oubliés du dispositif d'accompagnement, ils développent des pratiques de non recours à l'aide à l'âge adulte. Leur rapport au temps se distend, devient latent. La mémoire la plus mobilisée dans ces récits est la mémoire du manque et de la nostalgie qui permet de draper le présent d'une présence-absence.

Conclusion

Notre typologie attire l'attention sur l'importance des liens qui conditionnent l'ensemble des autres dimensions du parcours et notamment le sentiment d'agentivité apprivoisé, anticipé ou

contrarié. Elle montre que tout en ouvrant d'autres possibles, les institutions supplétives peuvent participer à redoubler les inégalités rencontrées au sein de la socialisation familiale initiale, renforcée ou au contraire restreindre le sentiment pour les enfants et les jeunes d'être acteurs de leur parcours familiaux comme supplétifs. Selon les parcours familiaux et en protection de l'enfance, les expériences traversées par les enfants confiés peuvent accroître les possibilités de mobilités et de transformations, en les conduisant à chercher de nouvelles médiations entre les mondes sociaux traversés, mais aussi un nouvel ordonnancement du monde et une nouvelle place ou au contraire les confronter un sentiment d'impuissance et de désaffiliation. L'expérience du déplacement, le multi-positionnement, la confrontation à un univers social morcelé, l'incorporation *d'habitus* divergents, voire contradictoires peuvent induire chez les enfants et les jeunes confiés des conflits relationnels, mais aussi introduire une distance entre la place et le rapport à la place et donner la possibilité d'un choix entre des mondes sociaux hétérogènes.

Bibliographie

- Becker H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 248 p.
- Bertaux D., *Les récits de vie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1997, 127 p.
- Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, 494 p.
- Cook D., *The commodification of childhood. The children's clothing industry and the rise of the child consumer*, London, Duke University Press, 2004.
- Elder G. H., M. K. Johnson et R. Corsnoe, « The emergence and development of Life Course Theory », dans J. T. Mortimer, M. J. Shanahan, Michael J. (dir.), *Handbook of the Life Course*, New York, Springer, 2003, p. 3-19.
- Esser F., « Neither 'thick' nor 'thin' reconceptualising agency and childhood relationally », dans F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland, 2016, *op.cit.*, p. 48-60
- Esser F., Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland (dir.), « Reconceptualising agency and childhood : an introduction », p. 1-16, dans F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland, 2016, *op.cit.*
- Garnier P., « L'agency' des enfants. Projet scientifique et politique des 'childhood studies' », *Education et sociétés* 2015/2, n° 36, p. 159-173. DOI 10.3917/es.036.0159.
- Garnier P., *Ce dont les enfants sont capables. Marcher XVIIIe, travailler XIXe, nager, XXe*, Paris, Métailié, 1995.
- James A. et A. James, *Key Concepts in Childhood Studies*, London, Sage, 2008, 160 p., p. 9.
- James A. et A. Prout (dir.), *Constructing and reconstructing childhood : contemporary issues in the*
- James A., « Agency », dans J. Qvortrup, W.A. Corsaro, M.S. Honig (dir.), *Handbook of Childhood Studies*, London, Palgrave and Mac Millan, 2009, p. 34-45.
- James A., C. Jenks et A. Prout, *Theorizing Childhood*, Cambridge, Polity, 1998, 256 p.
- Lee N., *Childhood and society: growing up in an age of uncertainty*, London, Open University
- Mayall B., *Towards a Sociology for Childhood. Thinking from Children Lives*, Buckingham, Open University Press, 2002, p.26.
- Muxel A., *Individu et mémoire familiale*, Paris, Hachette Littératures, 2007, p. 22
- Oswell D., *The Agency of Children : From Family to Global Human Rights*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Passeron J.-C., « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1990, p. 3-22.
- Press, 2001
- Punch S., « Exploring children's agency across majority and minority world contexts », p. 183-196, dans F. Esser, Meike S. Baader, T. Betz et B. Hungerland, 2016.
- sociological study of childhood*, London, Washington, D.C., Falmer Press, 1997.
- Tisdall E. K. et S. Punch, "Not so 'new'? Looking critically at childhood studies", *Children's Geographies*-10(3), 2012, p. 249-264
- White H.C., *Indentity and Control : How Social Formations Emerge*, Princeton, Princeton University Press, 2008, (2 ème éd.)
- Wyness M.G., "Childhood, Agency and Education Reform", *Childhood*-6(3), 1999, p. 353-368.
- Zimmermann B., *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2013, 250 p.

